



CCCA BERLOZ

CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNES

4257 Berloz- Tél : 019/33.99.99 – Fax : 019/33.99.88

commune@berloz.be – www.berloz.be

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNES DU 26 SEPTEMBRE 2022

Présences :

Monsieur Francy LOIX	Président
Monsieur Laurent BARE	Membre effectif
Monsieur Baudouin COLLIN	Membre effectif
Madame Marie DENGIS	Membre effective
Monsieur Michaël DEPREZ	Membre effectif
Monsieur Louis EVRARD	Membre effectif
Monsieur Benny PIERARD	Membre effectif
Madame Claire CHAUVIAUX	Membre suppléante
Madame Carine HOUGARDY	Membre suppléante
Monsieur Joseph MOUREAU	Membre suppléant
Madame Christine MATAGNE	Employée communale, secrétaire

Excusés :

Madame Sonia VERMEIRE	Vice-Présidente
Madame Eva NAHON	Membre effective
Madame Maria RETRO	Membre effective
Madame Paula MALBROUCK	Membre suppléante
Monsieur Alain HAPPAERTS	Président du CPAS

1. Approbation du PV de la réunion du 16 août 2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Rencontre CC/CCCA/CCE du 29 septembre 2022 : finalisation du projet

Carine HOUGARDY et Louis EVRARD informent que le travail à projeter est terminé.

Mise au point de la logistique :

Moyen de projection : ordinateur de Carine HOUGARDY et Louis EVRARD, projecteur de la commune à apporter par Christine MATAGNE.

Une prise HDMI nécessaire, celle de la salle La Berle n'est utilisable que dans la grande salle. Pour une projection dans l'autre salle il faut une prise séparée. Si nécessaire, elle sera apportée par Michaël DEPREZ.

Les étiquettes seront préparées par Christine MATAGNE et reprendront le logo de chaque instance.

En ce qui concerne les collations, les achats seront réalisés chez Colruyt jeudi matin à 10h par Christine MATAGNE et Michaël DEPREZ qui propose son aide.

La salle sera assombrie à l'aide de sacs poubelles. Un appel aux volontaires est lancé pour ce faire ainsi que pour l'installation des chaises et des tables. Le rendez-vous est fixé jeudi 29 à 14h30 avec certains membres du CCCA.

A 15h00 tests de projection avec Louis EVRARD et Carine HOUGARDY.

Rappel du déroulement de la soirée : accueil avec collation puis petit discours de Francly LOIX et d'Alain HAPPAERTS, ensuite présentation du travail de Carine HOUGARDY et Louis EVRARD. Il y a 77 diapositives.

Durée estimée par Carine HOUGARDY : 1h00-1h30 et pas de jeu/quizz après par manque de temps.

Cela semble trop long car les enfants repartent à 19h00, mais Louis EVRARD explique qu'il est difficile de raccourcir le travail.

Il propose de voir comment se déroulent les choses et d'improviser en fonction de la durée. Eventuellement proposer une deuxième séance si ce n'est pas fini.

Un livret a été réalisé et pourra être à disposition de tous.

Louis EVRARD le fera parvenir à la secrétaire pour impression à la commune.

Francly LOIX demande s'il serait éventuellement possible de refaire une deuxième séance si on constate que cela dure trop longtemps mais cela semble compliqué dans un laps de temps relativement court.

Dans l'hypothèse où il ne serait pas possible de terminer la présentation, les participants auraient la possibilité de consulter la suite dans le carnet.

Une interrogation commune : Faut-il laisser les enfants poser leurs questions au cours de l'exposé ? Le problème est que, si on laisse poser les questions au fur et à mesure, cela risque de traîner en longueur, mais d'un autre côté, si l'on veut que ce soit vivant, ils doivent pouvoir intervenir. Il faudra donc trouver un juste milieu mais garder à l'œil que les enfants doivent être prêts à 19h pour repartir avec leurs parents.

Joseph MOUREAU propose à Carine HOUGARDY de chronométrer chez elle, le temps nécessaire, afin d'avoir une idée plus précise. Mais Louis EVRARD explique que c'est difficile car tout dépend de l'interaction avec l'assemblée.

En conclusion, Que fait-on si on dépasse trop ?

Il est décidé qu'on avisera au moment même en fonction du déroulement et si cela dépasse, peut-être proposer de réaliser une deuxième séance.

Il faudra être ferme quant à l'horaire : 17h00 accueil et petite collation, 17h30 discours puis exposé.

3. MobiTic

Michaël DEPREZ informe que les dates (30 janvier, 17 mars et 24 avril) sont confirmées. 2 modules sont prévus à chaque date.

30 janvier :

- Rechercher efficacement des renseignements sur internet

- Gérer au quotidien les comptes de messagerie en ligne

17 mars

- Banque en ligne
- Utiliser la banque en ligne

24 avril

- Utiliser une tablette ou un smartphone
- Gestion des dossiers et des fichiers

Les modules durent 2h30, il y en a donc un le matin et un l'après-midi.

La salle La Berle est réservée.

L'horaire proposé est 9h30-12h et 13h30-16h.

Le nombre limite de participants est à confirmer, Michaël DEPRez se renseignera avant de lancer la publicité.

Comme pour les Assistants numériques, les ateliers ne seront pas uniquement réservés aux plus de 55 ans mais priorité sera donnée aux plus âgés si l'on enregistre trop d'inscriptions.

Une publicité dans le Berl'info de décembre est à prévoir puis une distribution de toutes-boîtes.

Il est discuté de l'opportunité de réaliser un seul toute-boîtes pour MobiTic et pour les Assistants numériques.

Après discussion, il est décidé de réaliser 2 publicités différentes pour éviter les confusions et pour pouvoir débiter le projet d'assistance numérique plus tôt.

La mise en page sera réalisée par Christine, et la distribution par des membres du CCCA

Distribution début janvier par les membres du CCCA, maximum le 15 janvier.

Les inscriptions se prendront par module et non pour la journée.

Problématique de la « caution/réservation » qui serait remboursée le jour de la formation aux participants présents. L'idée est bonne et permettrait sans doute de ne plus bloquer des inscriptions pour des personnes qui ne viennent pas, comme ce fut le cas précédemment.

Plusieurs questions se posent malgré tout et principalement : qui gère l'argent et que fait-on de l'argent des absents ?

Le CCCA n'a pas de trésorier donc il n'est pas possible que l'argent soit géré au sein même du CCCA par un membre. Via la commune, il est compliqué également d'organiser les choses.

Il est donc décidé de ne pas passer par ce système de paiement de réservation mais de contacter personnellement chaque inscrit la veille de la séance pour s'assurer de sa présence et éventuellement pouvoir contacter une personne de la liste d'attente.

Préciser sur le doc d'inscription qu'il est indispensable de prévenir min 48h à l'avance en cas d'impossibilité.

Il faudra également mentionner sur le formulaire d'inscription « j'autorise les membres du CCCA à me recontacter préalablement à l'activité » afin de se conformer au RGPD.

4. Assistants numériques : état d'avancement du projet :

Le courrier de Francly Loix est passé au Collège le 12 septembre.

Certaines remarques ont été formulées par celui-ci, notamment :

- Vérifier le fonctionnement des PC
- Obtenir des précisions sur le fond de la demande.
- Relancer les ateliers numériques.

Pas de nouvelles du CPAS via Alain Happaerts.

Il est proposé de faire une petite réunion avec Alain et Béatrice après la rencontre de jeudi pour en discuter de vive voix.

5. GAL – tandem référent

Le Collège avait confirmé que l'Aîné, membre du tandem référent pour le GAL, doit être membre du CCCA et a chargé celui-ci de la désignation, en son sein, du remplaçant de Jean-Pierre DUPRIEZ.

Aucune candidature n'est parvenue à l'Administration communale. La question est donc posée en réunion et Michaël DEPREZ se propose étant donné qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Sa désignation est approuvée à l'unanimité.

6. Appel à candidatures – membres suppléants :

8 candidatures sont parvenues :

	NOM	PRENOM	ADRESSE	CP Localité
1	BRAUN	Christine	Rue de la Forge, 14	4257 Corswarem
2	RENKIN	André	Rue Richard Orban, 70	4257 Berloz
3	DELVAUX	Yves	Rue de Longchamps, 5	4257 Berloz
4	DELMOTTE	Liliane	Pré Cocher, 2	4257 Berloz
5	BAERTEN	Jean-Pol	Rue Désiré Lismonde, 23	4257 Rosoux
6	LEGROS	Catherine	Rue des Prés, 7	4257 Corswarem
7	RENETTE	Pierre	Rue Antoine Dodion, 24	4257 Berloz
8	DAMME	Roger	Rue de Wareme, 96/2	4257 Berloz

La situation actuelle est la suivante :

Le CCCA est composé de 10 effectifs et 4 suppléants, 7 femmes et 7 hommes, 9 membres habitant Berloz, 2 Corswarem, 1 Rosoux et 2 Crenwick, à compléter par 6 suppléants.

Afin de maintenir la parfaite parité homme/femme, il y aurait lieu de désigner les 3 candidates (Christine BRAUN, Liliane DELMOTTE, Catherine LEGROS).

Afin de tendre à une meilleure représentation des différentes entités, il serait judicieux de désigner le seul candidat de Rosoux (Jean-Pol BAERTEN).

En raison de sa participation active à diverses activités, notamment les « 3ème jeudi » et de ses contacts réguliers avec des membres du CCCA afin de s'intéresser aux décisions prises pour les aînés de la commune, le 5ème candidat proposé est Monsieur Pierre RENETTE.

Le CCCA n'a pas de proposition pour le dernier candidat, le Collège communal choisira donc le dernier candidat sans recommandation de la part du CCCA.

7. Divers

Michaël DEPREZ propose de créer une page du CCCA de Berloz.

Il faut vérifier que la page créée à l'époque par Madame Béatrice JOLIS, ancienne Présidente, est bien fermée. Si tel est le cas, une nouvelle page pourrait être créée.

Laurent BARE propose de ne plus mettre de réunion CCCA un lundi car Alain HAPPAERTS n'est jamais disponible à cause des séances du Collège communal se déroulant également tous les lundis.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 10 novembre 2022 à 13h30.

La secrétaire,



Christine MATAGNE

Le Président,



Francly LOIX

